

# XXV<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ SUR LA COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

25 JAHRE VERTRAG ÜBER  
DIE DEUTSCH-FRANZÖSISCHE ZUSAMMENARBEIT

1963-1988



Dessiné par Jean-Paul Veret Lemarinier

Gravé en taille-douce  
par un graveur allemand

Format horizontal 48 x 27

40 timbres à la feuille

Vente anticipée le 14 janvier 1988  
à Paris et Bonn (RFA)

Vente générale le 15 janvier 1988

Le traité franco-allemand dit de l'Élysée fut signé le 22 janvier 1963 par le général de Gaulle, président de la République française et par Konrad Adenauer, chancelier de la République fédérale d'Allemagne. Il scellait la réconciliation entre les deux pays après une période de conflits sanglants qui avait marqué leur histoire et donnait des bases institutionnelles à une coopération à la hauteur de l'amitié nouvelle entre les deux peuples voisins.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans la configuration de l'Europe qui en était résultée, la France et l'Allemagne n'avaient plus guère de raisons de s'affronter. Dès lors, l'amitié entre les deux pays allait devenir la pierre angulaire de l'édification de l'Europe, tandis que la restauration de leur économie assurait les conditions nécessaires à leur expansion. Ainsi, le traité de coopération franco-allemande est né de la conscience aiguë du général de Gaulle et du chance-

lier Adenauer de la nécessité de fonder "quelque chose de durable entre les peuples", entendu qu'à leurs yeux "un renforcement de la coopération entre les deux pays constitue une étape indispensable sur la voie de l'"Europe Unie".

Le temps mûrit toutes choses. Ce vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Élysée le prouve heureusement car la coopération franco-allemande marque, certes, l'histoire des deux pays mais aussi l'histoire européenne. En dépit d'inévitables divergences, l'entente entre Paris et Bonn s'est consolidée au point de devenir une donnée de base de la politique internationale.

Les rencontres régulières prévues par le texte même du traité ont permis d'affirmer, au cours du temps, une très large solidarité, dont témoigne le sommet d'Aix-La-Chapelle, en septembre 1978, qui devait être à l'origine de la création du Système

Monétaire Européen (SME). Les prises de position communes, les appuis réciproques sont devenus choses courantes.

La diplomatie de la concertation s'est ainsi affirmée au cours d'un quart de siècle, de sommet en sommet, grâce à la détermination de chacun des quatre présidents de la République française et des six chanceliers de la République fédérale allemande successifs. Ainsi le président François Mitterrand pouvait-il affirmer, dans ses Réflexions sur la politique extérieure de la France : "Nul n'a remis en question la "communauté de destin" qui désormais nous lie à l'Allemagne..."

C'est cette "communauté de destin" qu'il illustre l'émission, le même jour dans les deux pays, d'une même figurine postale à l'effigie symbolique des pères fondateurs du traité de l'Élysée.